

## FICHE DE POSTE POSTE SPECIFIQUE ACADEMIQUE

<b>INTITULE DE POSTE</b>	Enseignant référent
<b>DISCIPLINE(S)</b>	Toutes disciplines

### **Cadre général**

Enseignant référent chargé de la mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation des élèves handicapés.

Professeur de Lycée Collège ou professeur de Lycée Professionnel de toutes disciplines titulaires du 2 CA-SH ou en cours de certification, correspondant à l'option du dispositif.

Professeur des écoles titulaire du CAPA-SH ou en cours de certification, correspondant à l'option.

### **Descriptif / Missions spécifiques**

L'enseignant référent est placé sous l'autorité administrative du chef d'établissement et en relation fonctionnelle avec l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés (IEN ASH). Il a la responsabilité d'un certain nombre d'enfants et adolescents handicapés scolarisés dans les écoles, les établissements scolaires et établissements relevant du secteur médico-social ou de santé de son secteur d'intervention.

Il est en relation avec les familles, les écoles et les établissements, les IEN des circonscriptions, les chefs d'établissements, la MDPH, les services spécialisés partenaires de la scolarisation des enfants en situation de handicap.

### **Compétences requises**

Ce poste requiert une bonne connaissance du système éducatif en général, du champ de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés (ASH) en particulier et de la législation s'y rapportant. Le candidat doit faire preuve d'une bonne capacité d'écoute, d'adaptabilité dans la relation, de compétences dans la médiation lui permettant de développer le travail en équipe. Il doit en outre posséder des compétences de base dans la gestion de logiciels de bases de données.